

La Ville carrefour des solidarités

Publié le 15.11.2018

La Ville innove et agit de façon solidaire auprès des plus fragiles et des familles.

Ne laisser personne sur le carreau tout en évitant l'assistantat, c'est la volonté de la Ville et de son centre communal d'action social (CCAS). Accompagnement, innovation et lutte contre le non recours sont les leitmotifs qui guident sa politique aux côtés du Département et de Nantes métropole.

Lutter contre le non-recours

L'action de la Ville tourne autour d'un maître-mot : la lutte contre le non-recours. Concrètement, on cherche à toucher les personnes en situation de renoncement social du fait de leur exclusion, de leur repli ou de l'absence d'information. Cette volonté "d'aller vers" se traduit par des permanences sociales et points conseil budget. Les travailleurs sociaux du CCAS décryptent les situations et vérifient que les personnes ouvrent l'ensemble de leurs droits sociaux. Fréquentés par 640 usagers en 2017, ces lieux ressources permettent d'accompagner les habitants aux prises avec des préoccupations budgétaires, d'impayés. En complément, la Ville s'appuie sur son réseau d'associations partenaires et d'acteurs du secteur pour effectuer le repérage des personnes vulnérables.

Logement : Un point de vigilance

La question du logement est déterminante. Abordée sous les angles de l'accès et du maintien dans le logement, de la santé mentale et de la lutte contre l'insalubrité, cette problématique est l'un des piliers de l'action sociale de la Ville. De nouvelles formes de précarité énergétique ou numérique sont repérées et des solutions sont apportées. La pédagogie est une première approche initiée par [l'éco appart](https://www.nantes.fr/eco-appart) (<https://www.nantes.fr/eco-appart>) et par les visites au domicile de l'association nantaise d'aide à domicile ([ANAE](http://anaf.asso.fr/)) (<http://anaf.asso.fr/>) pour lutter contre la précarité énergétique. De même, les permanences téléphoniques sont une porte d'entrée très utilisée.

Un accompagnement bancaire et budgétaire

Face à l'augmentation des situations de vulnérabilité, le service action sociale reçoit tous les habitants qui se présentent pour examiner leur situation et mettre en œuvre des solutions adaptées : accompagnement bancaire et budgétaire, dossier de surendettement, dispositif d'aides facultatives (prêt de restructuration, micro-crédit, chèques d'accompagnement personnalisé...), aides à l'assurance habitation et à la cotisation sportive, information sur l'accès aux droits. Au CCAS, tous les habitants sont accueillis quelle que soit leur situation, des professionnels sont là pour les conseiller et les orienter.

La ville amie des aînés

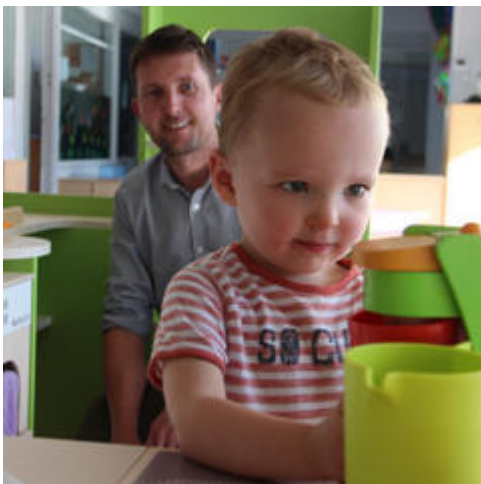
La question du vieillissement est au cœur de la réflexion des collectivités territoriales, comme en témoigne le sujet qui sera au centre du prochain débat métropolitain autour de "transition démographique/vieillesse". De son côté, la Ville a rejoint le réseau des ["Villes amies des aînés"](http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/) (<http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/>) pour que la question du vieillissement soit prise en compte dans toutes les politiques publiques. Au centre de ses priorités figure le soutien à domicile associé à des services tels que la télé-alarme, le portage de repas à domicile, l'accueil de jour et les soins infirmiers. Conjointement, la municipalité soutient les projets innovants tels que la résidence

d'habitat accompagné imaginée par [Mutualité retraite](http://www.mutualiteretraite.fr/) (<http://www.mutualiteretraite.fr/>) et les 20 logements locatifs sociaux adaptés pour personnes âgées. La Ville participe également la mise en œuvre du réseau social [Ensembl'.fr](http://www.ensembl.fr/) ((https://www.ensembl.fr/?utm_source=google&utm_medium=cpc&utm_campaign=marque&gclid=EA) cf magazines n°24 et n°25) pour favoriser les solidarités de voisinage.

Aide à domicile : le CLIC, la porte d'entrée

La dépendance remet souvent en cause l'organisation familiale. Il faut alors parfois trouver des solutions pour rester chez soi . C'est là que le CLIC seniors Saint-Herblain-Indre (centre local d'information et de coordination) peut vous aider. Après une évaluation de vos besoins par les assistantes sociales, vous serez orienté vers le service le plus adapté : portage de repas à domicile, soins infirmiers, télé-assistance, accueil de jour, service à domicile. Un accompagnement des personnes aidantes pourra être proposé à vos proches avec des groupes de parole ou des entretiens individuels menés par un psychologue. En 2017, 561 personnes ont été rencontrées par le CLIC

Nicolas Massé : "À LA CRÈCHE MES ENFANTS MANGENT DES PLATS MAISON"



Nicolas Massé et sa femme ont obtenu des places pour leurs deux petits garçons au multi-accueil Pomme de Reinet en janvier 2017. La famille a bénéficié d'un concours de circonstances "car une famille quittait la structure". Le papa apprécie plusieurs aspects : "l'encadrement, l'écoute des enfants, les animations d'éveil proposées, l'amplitude horaire très large et les plats frais cuisinés sur place". Le père de famille explique payer en fonction du quotient familial ce qui est "*légitime pour que tous les enfants accueillis puissent profiter de la même qualité d'accueil*".

Soutien à la parentalité : trois lieux dédiés

Comprendre les réactions de son jeune enfant, bien réagir dans une situation donnée, partager son expérience : trois lieux accueil enfant parent (LAEP) ont été ouverts par la Ville. Animés par des professionnels de la santé, ces espaces s'adressent à des parents accompagnés de leurs enfants âgés de 0 à 5 ans. L'accueil y est anonyme, sans formalités et gratuit. L'objectif est de faciliter la socialisation, de préparer la scolarisation et de permettre des contacts entre parents. Les lieux d'accueil enfant parent sont ouverts à Bellevue (Marelle), au Sillon (Mikado) et dans le Bourg (Serpentin).

Bertrand Affilé, maire de Saint-Herblain, vice-président de Nantes Métropole

Avec l'arrivée de Nantes Métropole aux côtés du Département sur certaines politiques sociales, quel rôle joue la Ville auprès des habitants ?

La Ville demeure l'acteur social de proximité pour les habitants. En tant qu'établissement public, elle a des missions fléchées par des textes réglementaires. Elle met aussi en œuvre la politique sociale décidée par les élus au travers des aides de proximité soit temporaire, soit sur un temps plus long. C'est par exemple la mise en place d'aides facultatives comme les chèques d'accompagnement personnalisé, l'aide à la cotisation sportive, le micro-crédit social. C'est là une approche pratico-pratique et matérielle pour répondre à l'urgence. Quant aux politiques menées par Nantes Métropole et le Département, elles ne peuvent fonctionner correctement qu'en partenariat et complémentarité avec la Ville via son CCAS. L'intervention de la Métropole permet d'apporter une vision globale et davantage de moyens.

En quoi la lutte contre le non recours est-elle une stratégie adaptée à la réalité sociale de Saint-Herblain ?

Des droits sociaux existent et ils ne doivent pas rester virtuels. À Saint-Herblain, 6 000 personnes ont été repérées en situation de vulnérabilité sociale. À partir de cet indicateur, un budget d'aides est voté. L'objectif est d'accompagner les personnes pour qu'elles prennent leur destin en main. C'est pourquoi de façon collective nous mettons en place les moyens de leur émancipation.

Contact du CCAS : 2, rue de l'Hôtel de ville Tél : 02 28 25 27 95.

Les chiffres clés

25% des habitants ont plus de 60 ans

5 300 sollicitations reçues par le service petite enfance

Près de 1 550 places petite enfance

26 768 prises de contact enregistrées au CCAS en 2017